

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 10 (1902)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Petite chronique et bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

hont faict confession et quittance de leur main davoir receu du dit de place 250 fl. envoyes par les srs du conseil de la paroisse de Villette pour subvention des pouvres estrangiers Lesquelz diaires se sont soubsignes sappellans lung Bude laultre Dallamont Aussi a refferu ledit de place comment lesdits S<sup>rs</sup> de Geneve luy hont envoye les semaisses de leur vin Et a faict le S<sup>r</sup> syndique Bernard grandes remerciations avecq plusieurs presentations de plaisirs honneurs et services a tous ceux de la paroisse de Villette tant en general quen particulier. Et a este despendu audit voyage 6 fl. et 1 s.

Le 17 decembre 1568. Cl. paschod gouverneur Despesses a delivre pour les pouvres fidelles de france pour la collecte par luy faicte audit village ass. 5 fl. 3 s.

Iq bolomey gouv. Darans 7 fl. 4 s.

Ls bourgognyon gouv. de Rieux 8 fl. 3 s.

Estienne gidey gouv. de Grandvaulx 20 fl.

Cl. des foux, gouv. de Villette 11 s.

De largent de la commune 10 fl.

Lequel argent a este donne a S<sup>r</sup> Pre Sordet pour le porter a Lausanne et le delivrer a ceux qui auront charge de le distribuer aux pouvres fidelles.

Rieux, décembre 1901.

H. VORUZ.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

\*\* Le canton de Neuchâtel a cherché depuis quelque temps à se donner une **loi sur la conservation des monuments historiques**. Cela n'a pas été aussi facile que dans le canton de Vaud, et, soit indifférence de la part des uns, soit opposition de la part des autres, le principe du classement n'a pu être adopté par la commission législative. Dans la séance du printemps au château de Valengin, la Société d'histoire et d'archéologie s'est occupée de cette question intéressante et M. Ph. Godet, qui remplissait les fonctions de président en lieu et place de M. de Chambrier, a encouragé ses collègues à créer un mouvement favorable dans les populations en faveur de la conservation des monuments intéressants qui existent encore dans le pays.

La Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel aura sa séance d'été à Peseux le 15 septembre.

\*\* Le Conseil d'Etat vaudois a remplacé deux membres démissionnaires de la **Commission des monuments historiques**. Il a élu M. le professeur Dr Joseph Zemp, ancien élève de notre savant archéologue J.-R. Rahn. Après avoir été 1<sup>er</sup> assistant au Musée national, M. Zemp est actuellement professeur d'histoire de l'art et d'archéologie à l'Université de Fribourg et président de la Société suisse des Monuments historiques. Le second membre est M. le Dr Aloïs de Molin, professeur de l'histoire de l'art à l'Université de Lausanne et conservateur de notre Musée cantonal d'archéologie.

Nous félicitons le Conseil d'Etat de ces excellents choix.

Le 1<sup>er</sup> juillet la commission des Monuments historiques s'est réunie en séance ordinaire au château de Lausanne, dans la salle de l'Evêque. Elle a élaboré une nouvelle liste de classement.

\*\* Au sujet des Bains de Rolle dont il a été question ici, je crois intéressant de mettre sous les yeux du lecteur l'extrait suivant du *Journal du professeur Pichard sur la Révolution helvétique*. Il montre que les bains étaient encore connus en 1799.

« 27 juin. Le citoyen Ochs étant arrivé dans la matinée (à Lausanne) et ayant dîné au Lion d'Or, on a cru d'abord qu'il était chargé de quelque mission. La Chambre administrative se disposait à aller le complimenter à quatre heures de l'après-midi, lorsqu'elle a appris qu'il était déjà reparti pour aller, dit-il, à Rolle prendre les bains. »

On sait que le citoyen Ochs avait quitté Berne quelques heures auparavant après avoir demandé — sans que cela résultât d'un effet de sa volonté — sa démission de membre du Directoire helvétique. La maladie que P. Ochs avait à soigner relevait donc plutôt de la politique que de la médecine. Il ne semble pas, au reste, qu'il ait mis beaucoup d'empressement à apprécier les qualités thérapeutiques des bains de Rolle puisque le lendemain, 28 juin, il revint déjà en voiture dîner à Lausanne en compagnie du sous-préfet de la « Ville d'eaux ». E. M.

\*\* La rédaction du *Glossaire des patois de la Suisse romande* a eu l'excellente idée de commencer la publication d'un *Bulletin*<sup>1</sup> qui paraîtra quatre fois par an et dont le but est « d'intéresser à cette entreprise nationale les nombreuses personnes qui n'ont pu lui témoigner jusqu'ici qu'une sympathie toute passive. Le *Bulletin* établira un lien entre la rédaction et tous les collaborateurs ignorés, patoisants pratiquants ou simples amateurs, qui n'attendent qu'une occasion pour se révéler. »

<sup>1</sup> Abonnement fr. 1,50 par an. Bureau du Glossaire, à Berne, Hallerstrasse, 39.

Le premier numéro du *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* renferme les articles suivants : L. Gauchat : *Nos patois romands* ; L. Fleuret : *A la foire* (Dialogue en patois de Bernex, Genève) ; E. Tappolet, L. Gauchat : *Etymologies* ; F. Isabel : *Un fenil aux Ormonts*.

\* \* Revue des triens ou tiers de sol d'or frappés par les monétaires mérovingiens dans le Valais, par M. le Dr C.-F. Trachsel. Lausanne, imprimerie G. Bridel et Cie, juin 1902, brochure in-10, avec une planche dessinée par l'auteur.

Cette dernière publication du savant numismate vaudois est un fragment de son « Catalogue descriptif illustré des monnaies de toutes les époques frappées en Valais » ; ce dernier ouvrage entrepris en 1868 est resté jusqu'à ce jour manuscrit. Il faut donc savoir tout particulièrement gré au Dr Trachsel d'avoir donné, sans plus tarder, le résultat de ses recherches sur l'époque mérovingienne ; les 56 triens publiés de la sorte acquièrent ainsi leur état civil ; trois d'entre eux nous étaient connus dès 1883 par un mémoire dédié par le Dr Trachsel à M. Charles Robert, membre de l'Institut de France, savoir les tiers de sol au nom du monétaire Aietius.

La remarquable planche qui accompagne ce nouveau recueil donne la reproduction très nette et fidèle de 24 de ces triens les plus caractéristiques.

M. B.

\* \* M. Charles Burnier, à Lausanne, vient de publier sur la **Vie vaudoise et la Révolution** un bien intéressant volume qui mérite de trouver de nombreux lecteurs. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

\* \* Nous signalons à nos lecteurs l'intéressant article intitulé *La République helvétique et les armoiries* que M. le professeur André Kohler a publié dans le n° 1 des *Archives héraudiques suisses*.

Dans le n° 2 de cette même publication M. Kohler nous fait connaître le *sceau de Rossinières* portant les armes de cette commune soit la grue, des comtes de Gruyère, sur trois monts.

\* \* Le dernier numéro de la *Revue de morale sociale* renferme entre autres les articles suivants : *Un problème d'éducation*, par E. Pieczynska ; *La traite blanche*, par M. Hilty, prof. à Berne ; *Le masque de Gorgone*, par Paul-Hyacinthe Loyson : *Le célibat des femmes et ses conséquences aux Etats-Unis*, par George Nestler Tricoche ; *La méthode du féminisme*, par Jacques Bonzon, et *Une enquête sur les avariés*.

